Zeitschrift: Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali

Herausgeber: Schweizerische Naturforschende Gesellschaft

Band: 126 (1946)

Nachruf: Métral, Ernest

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Le professeur Ernest Métral

1867—1945

Le 3 juillet 1945, le professeur Ernest Métral s'éteignait, entouré de l'affection des siens, après de longs mois d'une maladie supportée avec vaillance et résignation.

Ainsi s'achevait l'existence d'un professeur dont la carrière fut exceptionnelle par sa durée et digne, entre toutes, d'être citée en exemple par sa valeur.

Né en 1867, Ernest Métral, après avoir terminé ses études secondaires à Genève, se rendit en France où il obtint le baccalauréat ès sciences.

A son retour, il suivit les cours de la Faculté des sciences et ceux de l'Ecole de médecine. Il y subit de la façon la plus brillante les examens propédeutiques donnant accès aux études régulières à l'Ecole dentaire.

Là encore, il devait se distinguer comme élève et fut appelé en 1888 aux fonctions d'assistant dans le service de l'obturation et des traitements conservateurs.

Le 21 mars 1889, le diplôme de médecin-chirurgien-dentiste lui était décerné à la suite d'examens professionnels où se révélaient déjà ses aptitudes remarquables.

En 1891, il présentait sa thèse sur « L'emploi du biiodure de mercure comme antiseptique dans l'art dentaire » et, le 8 janvier 1892, il faisait ses premiers pas dans l'enseignement en qualité de démonstrateur d'obturation, d'aurification et de prothèse.

Le 2 décembre de la même année, il était appelé aux fonctions de chargé de cours et, enfin, le 26 novembre 1893, le Conseil d'Etat le nommait professeur ordinaire dans la même discipline.

Placé à la tête de ce vaste enseignement à l'âge de 26 ans, Ernest Métral assumait de prime abord une très lourde responsabilité. La chaire qui venait de lui être confiée avait, dès sa création en 1881, souffert d'une constante et nuisible instabilité.

Occupée successivement par les docteurs Jules Marcelin et Auguste Mésam, puis par Robert Weber, tous démissionnaires après de

ERNEST MÉTRAL

1867—1945

courtes périodes d'enseignement, elle avait été partagée, en vue de sa réorganisation, entre deux professeurs suppléants; l'un, Edouard Silvestre pour l'obturation et les traitements, l'autre Louis Willemin, pour la prothèse.

C'est dire que pendant les onze premières années de son existence, les diverses disciplines attribuées à cette chaire avaient été privées des avantages d'une méthode d'enseignement judicieusement établie en vue d'un fructueux rendement.

Afin d'opérer le redressement souhaité par les autorités, Ernest Métral se mit avec ardeur à la tâche et entreprit immédiatement les réformes nécessaires. Il les aborda de front, s'efforçant de développer les enseignements scientifiques et pratiques, l'équipement clinique aussi bien que l'appareillage du laboratoire de prothèse. En 1892, peu après l'entrée en vigueur du règlement des examens fédéraux qui rendait l'immatriculation plus sévère pour les professions médicales et imposait à leurs programmes d'études des exigences nouvelles, le professeur Auguste Reverdin était porté à la présidence de la commission de l'école.

Ernest Métral trouva en ce grand chirurgien, auquel il était lié par une profonde amitié, un conseiller parfaitement qualifié. Auguste Reverdin, prestigieux opérateur, s'était toujours vivement intéressé à la minutieuse technique de la chirurgie dentaire. Il en admirait en connaisseur la riche instrumentation, si ingénieusement appropriée aux multiples tours de main qu'impose son champ étroitement limité. Aussi, désirait-il doter cette spécialité médicale d'un développement scientifique marchant de pair avec le rôle très important qu'elle joue dans la protection de la santé.

C'est donc à leurs efforts conjugués, jusqu'en 1908, date de la mort de Reverdin, que sont dues, entre autres, la première prolongation des semestres d'études, l'amélioration de leur plan, la transformation de l'ancien diplôme d'Etat en licence (amorce du futur doctorat), la création d'un cours de physique, chimie et métallurgie appliquées à l'art dentaire, fait par le savant François Dussaud, enfin l'introduction de l'anesthésie générale au protoxyde d'azote sous la direction du docteur Jean Braun.

Grâce à la vigoureuse impulsion provoquée par le jeune professeur, l'école bénéficie d'un nouvel essor. Certes, elle avait prospéré et joui d'un excellent renom dès sa fondation. De nombreux docteurs en médecine étaient venus déjà se joindre à ses jeunes étudiants pour y parfaire leurs connaissances en odonto-stomatologie. Dorénavant, leur nombre s'accroît dans des proportions considérables. En 1907, on en compte 33.

D'autre part, les relations qu'Ernest Métral avait nouées avec d'éminents praticiens étrangers, en particulier avec le docteur Claude Martin de Lyon, génial créateur de la prothèse maxillo-faciale, contribuent à la faire mieux connaître et apprécier. En outre, l'excel-

lente formation des assistants qui sortent de ses cliniques attestent la haute qualité de son enseignement et répandent bien au delà des grands pays voisins sa réputation.

Ce sont des années de magnifique développement durant lesquelles Ernest Métral est entouré de disciples qui lui feront plus tard grand honneur et lui garderont toujours une touchante reconnaissance.

Bornons-nous à citer quelques-uns d'entre eux: les docteurs Julien Tellier, chargé de cours de stomatologie à la Faculté de médecine de Lyon, Albéric Pont, directeur de l'Ecole dentaire de cette même ville et son collègue Charles Freidel, Charles Chompret, professeur à l'Ecole de stomatologie de Paris, Abel Caumartin, directeur de l'Ecole dentaire de Lille, Fernand Watry, directeur de l'Ecole dentaire de Belgique.

Ce tableau lumineux est assombri, comme toute chose ici-bas, par la mort d'Auguste Reverdin, puis en 1910 par celle du professeur Camille Redard qui, en 1881, avait été mis à la tête de la Clinique de chirurgie dentaire, d'orthodontie et de matière médicale.

Tandis qu'Albert Bardet prend la succession de ce dernier, deux nouveaux enseignements sont créés dont les titulaires sont le docteur Charles Julliard pour l'anesthésie générale, la chirurgie et la bactériologie buccales, le docteur Charles Wartmann pour la thérapeutique, la pharmacologie et la clinique oto-rhino-laryngologique. A ces innovations introduites dans le programme d'études, s'ajoutent encore le cours de pathologie stomatologique du professeur Auguste d'Eternod et celui de radiologie, jeune discipline à laquelle se voue le docteur Jules Curchod.

Tous ces remaniements, si propices au progrès de l'odontologie, sont menés à chef à l'instigation d'Ernest Métral constamment soucieux d'en élever le niveau. Cette incessante activité scientifique et administrative, avec les soucis qu'elle comporte, ne va pas sans de grandes fatigues pour celui-ci. En 1913, elle altère si gravement sa santé qu'il doit renoncer à sa lourde tâche pendant deux ans.

Lorsque, complètement rétabli, il la reprend, c'est avec l'ambition d'obtenir le rattachement de l'école à l'Université sous la forme d'un institut auxiliaire. Il en élabore le projet avec le concours d'Emile Yung, successeur d'Auguste Reverdin, et, l'ayant mis au point secondé par le professeur Hector Cristiani, doyen de la Faculté de médecine, il éprouve la grande satisfaction de le voir réalisé le 9 novembre 1918.

A ce moment, d'impérieuses exigences, nées de la prodigieuse croissance de l'art dentaire, nécessitent une réadaptation. Des enseignements communs sont dissociés.

Ernest Métral est ainsi libéré de fonctions dont l'envergure dépassait chaque jour davantage les capacités de travail du plus qualifié des maîtres.

La prothèse dentaire est détachée de sa surveillance, elle-même divisée en prothèse générale et en prothèse spéciale. Quelques années plus tard une chaire d'orthodontie viendra compléter ce statut.

Désormais, Ernest Métral se consacrera entièrement au domaine de l'obturation et des traitements radiculaires pour lequel il avait, dès l'origine, marqué une réelle prédilection. Il compte parmi ceux qui l'ont abondamment enrichi par leurs recherches.

La carrière féconde d'Ernest Métral fut l'objet, le 17 mars 1933, d'un premier et magnifique témoignage de reconnaissance et d'estime lors du quarantième anniversaire de son accession au professorat. Au cours de cette cérémonie, un émouvant hommage fut rendu à ses mérites par les autorités gouvernementales et universitaires, par ses collègues suisses et étrangers, comme par la foule de ses anciens élèves accourus de toutes parts pour le fêter.

Le 2 juillet 1942, une réunion identique offrait, à l'heure de sa retraite, la dernière occasion officielle de lui exprimer la gratitude et l'affection qu'il s'était attirées au cours d'une carrière de 50 années.

A de tels honneurs, ajoutons les distinctions qui lui parvinrent en récompense de ses travaux et de ses activités variées: Accessit du prix Davy (Faculté des sciences); Médaille d'or à l'Exposition nationale de Genève en 1896; Ordres du Sultan, du Khédive d'Egypte, de la Légion d'honneur; Docteur « honoris causa » de l'Université de Genève; Membre d'honneur de la Société de chirurgie dentaire, de l'Association des médecins-dentistes de Genève et de la Société suisse d'otontologie.

Après avoir évoqué les étapes durant lesquelles il rendit tant d'éminents services à l'école dont il incarnait l'âme, terminons en faisant ressortir brièvement ceux-ci sous leurs différents aspects.

Pédagogue admirablement doué, Ernest Métral fut par ses connaissances scientifiques étendues, par la limpidité et la précision de ses exposés, son sens d'observation aiguisé, sa dextérité d'opérateur, un maître dans toute l'acception du terme.

Exigent, méticuleux, d'une sévérité tempérée par un tour d'esprit charmant, il a formé une imposante cohorte d'excellents praticiens et suscité de nombreuses vocations brillamment écloses dans les pays qui nous entourent.

Savant, il a publié un certain nombre de travaux, parmi lesquels il faut mentionner des cas de fracture des maxillaires; l'action thérapeutique du carbonate de strontium et de la safranine; la réaction de l'oxygène à l'état naissant et de l'ozone; les névralgies dentaires en rapport avec l'artério-sclérose.

Mais c'est surtout dans les innombrables thèses qu'il a inspirées et dirigées que l'on trouve le résultat de ses incessantes recherches. Administrateur, il fut pendant dix lustres examinateur dirigeant des examens professionnels fédéraux, membre influent de la commission de l'école et, enfin, président du Collège des professeurs du jeune

institut, faisant preuve dans les moindres détails d'une haute compétence.

Par la manière dont le professeur Ernest Métral s'est acquitté des multiples tâches qui lui furent assignées, il s'est mis au premier rang des serviteurs de la vieille Ecole dentaire de Genève. Il a jeté sur elle le plus vif éclat étendant sa renommée par l'attrait d'une personnalité où s'alliaient le savoir, la puissance de travail et un haut sentiment du devoir.

Les traits de cette existence exemplaire méritent d'être conservés dans les Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles dont il fut un membre fidèle. Prof. Dr *Ch.-F. Pfœffli.*

Bibliographie

A. Held. — Jubilé du professeur Ernest Métral, docteur « honoris causa » de l'Université de Genève. — Revue mensuelle suisse d'odontologie. — Tome 44, n° 5, mai 1934, p. 380—383. 1 fig. T. T.

Prof. *Charles-François Pfœffli.* — Ernest Métral (1867—1942). — Rev. mensuelle suisse d'odontologie. — Tome 52, n° 7, juillet 1942, p. 537—543, 1 fig. T.

Prof. *Charles-François Pfœffli.* — Ernest Métral, professeur honoraire de l'Institut de médecine dentaire de l'Université de Genève. — Revue mensuelle suisse d'odontologie. — Tome 55, n° 7, juillet 1945, p. 636 à 637. T. P.